

Mairie de Vigny



INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2024-2025

Les inscriptions en maternelle et en élémentaire sont ouvertes !

Pour ce faire, il vous faut télécharger le formulaire d'inscription disponible sur le site de la commune (vigny.fr) rubrique « **Enfance & jeunesse, puis inscriptions 2024-2025** ».

Une fois complété, le formulaire et les documents doivent être envoyés par mail à ou vous rendre à la mairie au service des affaires scolaires avec les pièces à fournir :

- le livret de famille (parents + fratries)
- la carte nationale d'identité (CNI) des parents
- un justificatif de domicile de moins d'un an
- le carnet de santé de l'enfant (pages des vaccins)
- s'il y a un changement d'établissement, un certificat de radiation vous sera demandé.